

Situer l'éclairagisme, ses acteurs et leurs rôles au fil d'un projet

L'éclairage est trop souvent « la dernière roue du carrosse », faute de savoir qui fait quoi et quand : besoins exprimés trop tard, rôles mal répartis, arbitrages subis en chantier. Ce module situe le champ de l'éclairagisme et les métiers de la lumière, éclaire l'interface entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, et déroule un projet au fil de ses étapes — de la programmation à l'exploitation — pour montrer qui intervient, quand, sur quoi, et quels écueils éviter. Porte d'entrée du parcours, il se suit sans connaissance préalable en éclairagisme.

Objectifs opérationnels

- Situer les métiers de la lumière et clarifier les rôles
- Positionner l'éclairage et ses acteurs au fil d'un projet
- Adopter la perspective du maître d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre / BET selon sa place dans le projet
- Identifier les différentes formes de mission d'éclairage

Public Concerné

- Maîtrise d'ouvrage (MOA)
- Maîtrise d'œuvre, bureaux d'études (MOE / BET)

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Aucune formation préalable requise - ce module constitue la porte d'entrée du parcours Être amené à intervenir sur des projets comportant un volet éclairage

Contenu

Le paysage de l'éclairagisme et de ses acteurs

- Le champ et les enjeux de l'éclairagisme
- Le paysage des métiers de la lumière et ses facettes
- L'interface maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre

La vie d'un projet, au fil de ses étapes

- Les formes de mission d'éclairage
- La frise du projet : de la programmation à l'exploitation
- Écueils à éviter et passerelles

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exemples et d'études de cas.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

Qualification Intervenant(e)s

GINGER FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11788096478

Formation animée par un ingénieur éclairagiste et concepteur lumière, planificateur agréé DIALux. Il intervient au quotidien en études d'éclairage et en conception lumière, aussi bien aux côtés des maîtres d'ouvrage que des maîtrises d'œuvre, sur des projets de toutes natures. Cette double position lui permet de restituer, en formation, le point de vue de chacun des acteurs d'un projet.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com